



الجمهورية الجزائرية الديمقراطية الشعبية
REPUBLIQUE ALGERIENNE DEMOCRATIQUE ET POPULAIRE

CONSULAT D'ALGERIE A BOBIGNY

قنصلية الجزائر ببوبيني

**REGULARISATION DANS LE CADRE DE
L'APPLICATION DES MESURES PRESIDENTIELLES**

- Photocopie de la Carte d'immatriculation consulaire en cours de validité ;
- Photocopie de la Carte de résidence ou de la Carte nationale d'identité française ;
- Deux (02) Actes de naissance (copie intégrale de moins de trois (03) mois), délivrés par la Mairie du lieu de naissance ;
- Une (01) photocopie de l'Acte de naissance 12 S ;
- Six (06) photos d'identité récentes et réglementaires ;
- Certificat de scolarité de l'année en cours ;
- Pour les salariés, Contrat de travail et les trois (03) dernières fiches de paie ;
- Acte de mariage original de moins de trois (03) mois (pour les personnes mariées) ;
- Kbis original de moins de trois (03) mois ;
- Photocopie du Diplôme ou Certificat de fin de scolarité ;
- Photocopie de la Carte de sursis ou tout autre document relatif au Service National.